



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/46
27 octobre 2021

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-huitième réunion
Montréal, 15 – 19 novembre 2021¹

PROPOSITION DE PROJET : DJIBOUTI

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)

PNUE

¹ Des réunions en ligne et un processus d'approbation intersessions se tiendront en novembre et décembre 2021 à cause du coronavirus (COVID-19)

FEUILLE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

DJIBOUTI

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE
Plan d'élimination des HCFC (phase I)	PNUE (principale)	66 ^e	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C groupe I)	Année : 2020	0,38 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année : 2020	
Substance chimique	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale pour le secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					0,38				0,38

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 – 2010 :	0,70	Point de départ des réductions globales durables :	0,70
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	0,24	Restante :	0,46

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2021	2022	2023	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement (\$ US)	23 730*	0	0	23 730

*Reporté de 2020

(VI) DONNÉES DU PROJET			2012	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s. o.	0,70	0,63	0,63	0,63	0,63	0,63	0,46	0,46	s. o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s. o.	0,70	0,63	0,63	0,63	0,63	0,63	0,46	0,46	s. o.
Financement convenu (\$ US)	PNUE	Coûts du projet	81 000	0	0	18 500	0	44 000	0	21 000	0	164 500
		Coûts d'appui	10 530	0	0	2 405	0	5 720	0	2 730	0	21 385
Fonds approuvés par ExCom (\$ US)		Coûts du projet	81 000	0	0	18 500	0	0	44 000	0	0	143 500
		Coûts d'appui	10 530	0	0	2 405	0	0	5 720	0	0	18 655
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts du projet	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000*	21 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	0	0	2 730	2 730

*La quatrième tranche aurait dû être présentée en 2020.

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Djibouti, le PNUE, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 21 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 2 730 \$ US.² La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour janvier à décembre 2022.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de Djibouti a rapporté une consommation de 0,38 tonne PAO de HCFC en 2020, ce qui est environ 45,7 pour cent inférieur à la valeur de référence pour la conformité. La consommation de HCFC pour 2016 à 2020 est indiquée au Tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Djibouti (2016-2020, données de l'Article 7)

HCFC-22	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur de référence
Tonnes métriques (tm)	9,87	9,30	8,70	8,18	6,91	12,7
Tonnes PAO	0,54	0,51	0,48	0,45	0,38	0,7

3. La diminution de la consommation des HCFC s'explique par les activités mises en œuvre dans le cadre du PGEH, en particulier la mise en œuvre du système d'octroi de permis et de quotas, ainsi que l'accroissement de la capacité des techniciens en réfrigération. La réduction de la consommation découle aussi d'une augmentation des importations d'appareils de réfrigération et de climatisation sans HCFC; en 2020, le R-410A était le frigorigène de substitution le plus importé (15,0 tm), suivi par le HFC-134a (14,2 tm), le R-404A et le R-407C combinés (3,1 tm). Un total de 0,26 tm de frigorigènes inflammables (R-290 et R-600a) a également été importé pendant la même période.

Rapport sur la mise en œuvre du programme du pays

4. Le gouvernement de Djibouti a communiqué des données du secteur de la consommation des HCFC dans le cadre du rapport sur la mise en œuvre du programme du pays de 2020 et ces données correspondent aux données déclarées en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le gouvernement de Djibouti continue d'appliquer la Loi par décret présidentiel (N° 48), qui existe depuis mai 2013, sur la réglementation en matière d'exportation, d'importation et d'utilisation des SAO, y compris les HCFC. Pendant la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH, 88 agents des douanes ont été formés grâce à quatre ateliers de formation au sujet des aspects pertinents du Protocole de Montréal et des exigences pour le système d'octroi de permis pour les SAO; de l'identification des SAO, des frigorigènes de remplacement des SAO (p. ex., les HFC, les mélanges de HFC et les frigorigènes inflammables), ainsi que des produits contenant des SAO, y compris les petits récipients de frigorigènes. Bien qu'il n'y a pas d'école officielle pour les douanes au Djibouti, des dispositions ont été prises auprès des ministères concernés (p. ex., ministère de l'Éducation, ministère du Budget et des Douanes) pour veiller à la formation professionnelle continue des agents des douanes avec le soutien du PGEH.

² Conformément à la lettre du 31 août 2021 adressée au Secrétariat par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement de Djibouti.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

6. Quatre ateliers de formation ont été menés pour 95 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération et climatisation, afin d'appuyer l'élimination des HCFC, y compris sur la récupération et le recyclage ainsi que sur la manipulation sûre des frigorigènes inflammables.

7. L'Association des techniciens en réfrigération a collaboré à la sélection des personnes formées; à la prestation des ateliers de formation pour les techniciens et pour les agents des douanes; à la sélection et à la certification des ateliers de réparation qui ont reçu des trousseaux d'outils; et a fourni du soutien technique pour le Bureau national de l'ozone (BNO).

Mise en œuvre et suivi du projet

8. Le ministère de l'Environnement, par le biais de la direction nationale de l'environnement accueille le BNO, qui supervise la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Le suivi des progrès pour les activités du PGEH et de sa mise en œuvre est coordonné par le BNO et l'Association des techniciens en réfrigération. Pour la troisième tranche, 3 000 \$ US ont été dépensés sur des fournitures, des articles divers et des déplacements locaux.

État du décaissement des fonds

9. En septembre 2021, sur le montant de 143 500 \$ US approuvé jusqu'ici, tous les fonds avaient été décaissés comme l'indique le Tableau 2.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Djibouti (\$ US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche		Total	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUE	81 000	81 000	18 500	18 500	44 000	44 000	143 500	143 500
Taux de décaissement (en %)	100		100		100		100	

Plan de mise en œuvre de la quatrième et dernière tranche du PGEH

10. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier et décembre 2022 :

- (a) Trois ateliers de formation pour former 60 agents des douanes et du ministère du Commerce sur le suivi des importations et des exportations des substances contrôlées et le système d'octroi de permis du pays (10 000 \$ US);
- (b) Quatre ateliers de formation pour former 90 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques de réfrigération, la réduction des fuites de frigorigènes pendant l'entretien et la maintenance des appareils de réfrigération et de climatisation, ainsi que la manipulation sûre des frigorigènes (11 000 \$ US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

11. Le PNUE a expliqué que le retard dans la présentation de la demande pour la quatrième tranche s'expliquait par le retard dans la mise en œuvre de la demande pour la troisième tranche, qui avait été approuvée en 2019, en raison des contraintes provoquées par la pandémie de COVID-19. Néanmoins, le gouvernement de Djibouti est engagé à faire de son mieux pour achever toutes les activités relatives à la phase I du PGEH, y compris celles incluses dans la quatrième et dernière tranche, d'ici la fin de 2022.

Cadre juridique

12. Le gouvernement de Djibouti a délivré des quotas d'importation de 0,39 tonne PAO pour 2021 et de 0,33 tonne PAO pour 2022; ces deux quotas sont inférieurs aux cibles de contrôle du Protocole de Montréal.

13. Après une demande d'information sur la mise en œuvre des activités découlant des recommandations du rapport de vérification sur la consommation des HCFC présentée à la 83^e réunion (p. ex., la formation des agents des douanes sur la mise en œuvre des règlements nationaux ou sous-régionaux concernant les importations de SAO et le fait de rendre disponibles les documents de formation pour les techniciens d'entretien aux écoles professionnelles³), le PNUE a expliqué que pendant la troisième tranche, le module de formation a été mis à niveau pour inclure de nouveaux concepts, en particulier ceux axés sur le contrôle des frontières et le suivi des importations illégales, et que les documents de formation pour les techniciens d'entretien ont été fournis à la seule école professionnelle du Djibouti. La mise à disposition d'identifiants de frigorigènes supplémentaires sera comprise dans la proposition pour la phase II du PGEH.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

14. Le Secrétariat a noté que la formation des techniciens en réfrigération a été achevée, mais seulement 95 techniciens ont été formés sur la cible de 125. Le PNUE a indiqué qu'en raison des difficultés à rassembler les techniciens au même endroit à cause de la pandémie de COVID-19, ce ne sont pas tous les techniciens qui ont été formés; la formation pour les 30 techniciens restants sera achevée d'ici décembre 2021, avec des fonds déjà engagés à cette fin; le PNUE est déterminé à achever cette formation par des moyens virtuels si elle n'a pas lieu en personne.

Achèvement de la phase I

15. La date d'achèvement pour la phase I du PGEH est le 31 décembre 2021. Le gouvernement du Djibouti demande une prolongation de la date d'achèvement au 31 décembre 2022 en raison des retards de mise en œuvre des deux tranches précédentes découlant des contraintes imposées par la pandémie. Le Secrétariat appuie cette prolongation, étant entendu qu'aucune autre prolongation ne sera demandée. La phase II du PGEH devrait être présentée à la 91^e réunion en 2022.

Mise en œuvre de la politique sur les sexes⁴

16. Le pays a amorcé l'identification des données ventilées selon les sexes pendant la formation des agents des douanes et des techniciens, en accord avec la décision 84/92(d). La mise en œuvre de la quatrième tranche comprendra des activités afin de diffuser davantage les renseignements sur la politique sur les sexes et d'élaborer des indicateurs cibles précis pour les participants aux ateliers de formation.

Durabilité de l'élimination des HCFC

17. Afin de garantir la durabilité de la formation des techniciens d'entretien, le gouvernement du Djibouti collabore étroitement avec l'Association de réfrigération pour veiller à ce que la formation atteigne autant de techniciens que possible, et ils mettent sur pied des plans pour concevoir un système de suivi des ateliers d'entretien et ainsi pour s'assurer que les techniciens mettent en application les compétences apprises pendant les formations. L'accroissement continu de la capacité des agents des douanes par des formations sur les politiques connexes au système d'octroi de permis et de quotas ainsi que le fait de les doter de connaissances pour identifier tous les SAO, les substituts de SAO et les produits contenant des

³ Décision 83/49 (a), annexe VI de UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/48.

⁴ La décision 84/92(d) demandait aux agences bilatérale et d'exécution d'appliquer une politique opérationnelle sur l'intégration des sexes tout au long du cycle du projet.

SAO, de concert avec les ministères pertinents et la Direction générale des douanes et droits indirects ont entraîné l'intégration de la formation pour les agents des douanes dans le programme de professionnalisation continue des fonctionnaires du gouvernement, ce qui garantira le maintien du programme de formation des douanes au-delà du PGEH. Le gouvernement prévoit ratifier l'Amendement de Kigali en 2022 et intégrera l'élimination des HCFC à la réduction des HFC pour atteindre la synergie de façon durable afin de remédier aux problèmes touchant l'ozone et le climat.

Conclusion

18. La mise en œuvre du PGEH avance. Le système d'octroi de permis et de quotas est opérationnel, et la consommation de HCFC du pays pour 2020 est déjà de 45,7 pour cent inférieure à la valeur de référence et de 17 pour cent inférieure aux cibles du Protocole de Montréal et de l'Accord avec le Comité exécutif pour cette année. Le retard dans la présentation de la troisième tranche et les défis engendrés par la pandémie de COVID-19 ont entraîné le retard de la présentation de la quatrième tranche; le PNUE a confirmé que le gouvernement était déterminé à s'assurer que les activités seront mises en œuvre avant la fin de 2022. Les recommandations du rapport de vérification présenté pour la tranche précédente ont été traitées. La formation des agents des douanes a été intégrée dans le programme de formation régulier de la Direction générale des douanes et droits indirects. La formation des agents des douanes et d'application de la loi ainsi que des techniciens en réfrigération a été mise en œuvre de façon continue. Le niveau de décaissement est de 100 pour cent. Les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de la quatrième et dernière tranche renforcent davantage le secteur de l'entretien en réfrigération et garantiront la durabilité à long terme des activités proposées dans la phase I du PGEH. La phase II du PGEH sera présentée à la 91^e réunion en 2022.

RECOMMANDATION

19. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de :

- (a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Djibouti;
- (b) Reporter, de manière exceptionnelle, la date d'achèvement de la phase I du PGEH pour le Djibouti au 31 décembre 2022, étant donné le retard dans la mise en œuvre des activités d'élimination causé par la pandémie de COVID-19, et en prenant note qu'aucune autre prolongation pour la mise en œuvre du projet ne sera demandée.

20. Le Secrétariat du Fonds recommande en outre l'approbation générale de la quatrième tranche de la phase I du PGEH pour le Djibouti, et le plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2021-2022 au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	21 000	2 730	PNUE